



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 048 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 16 avril 2007

—
Président

M. James Bezan

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 16 avril 2007

•(1305)

[Traduction]

Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)): La séance est ouverte.

Nous accueillons ce matin MM. Bob Butler et John Savage du Delta Farmers' Institute.

Nous attendons toujours l'arrivée de M. Tony Lodder.

Enfin, nous accueillons M. Lorne Hunter qui représente les producteurs laitiers de la Colombie-Britannique ainsi que M. Greg Norton qui parlera au nom de l'Association des producteurs de cerises de l'Okanagan Kootenay.

Bonjour à tous. Vous avez 10 minutes chacun pour vos remarques liminaires.

Monsieur Butler, nous vous écoutons.

M. Bob Butler (Delta Farmers' Institute): Merci beaucoup.

Je serai bref et lirai mes notes que j'ai données au greffier pour qu'elles puissent être traduites.

Nous désirons aborder deux questions avec vous aujourd'hui: les pertes agricoles dues à la faune d'une part, et Transports Canada ainsi que l'agriculture à Delta, d'autre part.

Pour ce qui est de la première question, les pertes agricoles causées par la faune, ça n'a rien de nouveau en Colombie-Britannique ni ailleurs au pays. En vertu du premier cadre stratégique pour l'agriculture qui viendra bientôt à échéance, plusieurs programmes ont été mis en oeuvre en Colombie-Britannique. La plupart étaient des programmes temporaires ou des projets pilotes et ont été des réussites. À Delta, nous avons un programme d'indemnisation pour les producteurs de fourrage, comme il en existe bien d'autres dans la province. Il existe plusieurs programmes visant les dommages causés par les cerfs et les wapitis dans la région de la rivière de la Paix, dans le nord de la Colombie-Britannique, dans les Kootenays, etc., en plus du programme à l'intention des producteurs dont le fourrage a été abîmé par la faune à Comox.

À ma connaissance, il n'existe rien dans le nouveau cadre stratégique pour l'agriculture qui permettra de continuer le travail entamé en vertu du premier CSA. Ce qui veut dire qu'à partir du mois de mars de l'an prochain, les producteurs n'auront même plus droit aux petites indemnités qu'ils ont pu recevoir par le passé. Nous trouvons que c'est inquiétant et qu'il devrait y avoir des dispositions qui permettraient d'améliorer ces programmes.

Les dommages causés par la faune se chiffrent à quelques centaines de milliers de dollars par année dans la province et je peux vous dire que si on prenait en compte toutes les pertes encourues, le montant serait encore plus important. La plupart des paiements d'indemnisation ne remboursent qu'une infime partie des pertes subies.

On s'intéresse de plus en plus à la protection des valeurs environnementales, notamment la faune, et par conséquent il est essentiel qu'on atteigne un équilibre entre la protection de la faune et l'indemnisation des producteurs ayant encouru des pertes découlant de dommages causés par la faune. Il nous faut trouver une solution juste et immédiate. En effet, il ne faut pas oublier qu'il y a des agriculteurs qui souffrent de cette situation.

En deuxième lieu, j'aimerais aborder la question du développement portuaire à Roberts Bank, à Delta, en Colombie-Britannique. Les changements sont visibles, c'est une nouvelle réalité. De nouvelles infrastructures routières et ferroviaires seront construites pour le transport des biens et services dans le sillage de l'expansion portuaire. L'augmentation de l'activité économique, qui est bénéfique pour l'ensemble du Canada, se traduit par un trafic routier et ferroviaire plus lourd.

La construction de ces nouvelles infrastructures, qu'elles soient ferroviaires ou routières, se fera aux dépens des terres agricoles de première qualité de Delta, où la valeur des produits agricoles ou des aliments pour animaux se chiffre en millions de dollars. Nous avons appris que Transports Canada avait offert de financer des passages supérieurs pour les voies ferrées allant jusqu'à Deltaport et passant par diverses communautés de la province. C'est le 7 mars plus ou moins que nous avons pris connaissance des options de Transports Canada et on nous a demandé d'y réagir avant le 2 avril, ce qui nous a été impossible en raison d'autres engagements.

Les fonctionnaires de Transports Canada n'ont pas discuté des impacts avec les représentants des communautés agricoles avant de proposer leurs options. Il est d'ailleurs possible qu'aucune de ces options ne satisfasse les communautés agricoles de Delta.

Il est clair que dans le cadre de l'élaboration des options, on n'a pas tenu compte du fait que les aspects économiques sont tout aussi importants pour les agriculteurs, pris individuellement, que pour tout autre entrepreneur, notamment les compagnies ferroviaires qui assurent le transport des biens et des services. Ce sont les facteurs économiques qui sous-tendent notre société, nous en sommes conscients. Ces facteurs économiques sont d'une importance capitale pour le secteur agricole, y compris pour l'agriculteur qui produit les aliments et le fourrage que nous consommons.

Comment se fait-il qu'on ne nous consulte pas quand on prend des décisions qui influent sur notre capacité financière, pendant que d'autres augmentent la leur? L'agrandissement des passages à niveau, nécessaire parce que les trains sont plus longs et plus nombreux, ne nous permet pas de réduire nos coûts, mais les compagnies ferroviaires, elles, y gagnent. Les transporteurs s'en sortent gagnants, alors qu'encre une fois, les agriculteurs sont lésés.

Il faudrait vraiment que l'on comprenne que l'agriculture est une entreprise qui doit avoir une base économique solide pour être rentable, comme toute autre entreprise. Comme nous le savons, les entreprises qui n'ont pas de fondements économiques solides font faillite.

Il faudrait que nous ayons notre mot à dire quant à l'emplacement des passages supérieurs — pas seulement dans le contexte des zones résidentielles et industrielles desservies mais également pour nous assurer du transport fluide de nos produits frais ainsi que pour éviter que nos maisons et nos bureaux ne courent des risques, comme les risques d'incendie sachant que les pompiers et autres véhicules d'urgence doivent attendre cinq à dix minutes de plus pour traverser un passage à niveau.

Il va bien falloir qu'on reconnaisse que pour que les producteurs soient rentables, il faut qu'ils aient leur mot à dire quand vient le temps de prendre de graves décisions. Les fonctionnaires de Transports Canada doivent travailler en collaboration avec la communauté agricole de Delta ainsi qu'avec les autres communautés de la province qui risquent de ressentir les répercussions de ces projets, dont les avantages économiques profiteront à l'ensemble du Canada, pas seulement à la Colombie-Britannique et à la municipalité de Delta.

Voilà pour ce qui est de notre mémoire. Merci.

Le président: Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Savage?

M. John Savage (président, Delta Farmers' Institute): J'aimerais aborder brièvement la question de l'étiquetage faisant mention du pays d'origine.

Comme vous le savez, aux États-Unis, les choses bougent beaucoup à cet égard. C'est une question que nous soulevons depuis deux ans au Conseil canadien de l'horticulture. Cette pratique selon laquelle le pourcentage ajouté à la valeur du débarquement se chiffre à 51 p. 100, je pense que vous êtes tous au courant de la problématique, inquiète les communautés agricoles et devrait préoccuper tout le monde, franchement.

Permettez-moi de vous donner l'exemple des produits qui sont importés de Chine et qui sont débarqués dans ce cas précis à Vancouver. Ou bien encore des marchandises dans l'est qui viendraient, disons, de Thaïlande ou d'ailleurs, et qui seraient débarquées à Montréal. Les produits sont expédiés en vrac et très souvent les coûts d'emballage et d'entreposage excèdent la marge des 51 p. 100, ce qui veut dire qu'on peut indiquer sur l'étiquette que le produit en question est fabriqué au Canada. À mon avis, on induit le consommateur en erreur. Vous n'ignorez pas qu'en Chine, il y a des problèmes de contamination aux métaux lourds. Imaginez qu'on ait un problème avec un produit qui, d'après l'étiquette, est fabriqué au Canada. Ce ne serait pas sain — et je n'essaie pas de faire des jeux de mots — pour l'avenir du secteur agricole parce que le consommateur se dira qu'étant donné que sur l'étiquette figure la mention « produit du Canada », le produit en question a été cultivé au Canada.

Nous exhortons le comité à faire accélérer les choses pour qu'on puisse s'assurer que si la mention « produit du Canada » figure sur un produit, ce produit a effectivement été cultivé au Canada et pas ailleurs.

C'est ce dont je voulais vous faire part, monsieur le président et honorables députés.

• (1310)

Le président: Merci, monsieur Savage.

Nous allons maintenant passer à M. Hunter qui représente les producteurs laitiers de la Colombie-Britannique.

M. Lorne Hunter (directeur, British Columbia Milk Producers Association): Je suis exploitant d'une ferme laitière dans le nord de la vallée de l'Okanagan et directeur de la B.C. Milk Producers Association, que je représente ici aujourd'hui.

La B.C. Milk Producers Association est le porte-parole des exploitants de fermes laitières de la Colombie-Britannique depuis sa création, en 1936, comme comité de la B.C. Federation of Agriculture. Nous avons pour objectif la défense des intérêts d'affaires légitimes des exploitants de fermes laitières de la province, ainsi que la promotion d'un secteur dynamique et durable qui fournit des produits laitiers de haute qualité aux consommateurs. Notre association, qui représente tous les exploitants de fermes laitières de la Colombie-Britannique, est heureuse de participer aux audiences du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de donner son point de vue.

Depuis quatre décennies, les exploitants de fermes laitières canadiens opèrent dans un système de gestion de l'offre où les agriculteurs produisent du lait en fonction de la demande des consommateurs. La gestion de l'offre encourage la production stable de lait de haute qualité. C'est un système agricole durable qui encourage la consommation de produits locaux. Il permet aux exploitants de fermes laitières de gagner leur vie grâce à leur travail et non grâce à l'argent des contribuables.

Selon nous, la prochaine génération de la politique agricole et agroalimentaire devrait pleinement intégrer tous les éléments de l'agriculture canadienne. C'est le cadre des politiques pour l'agriculture et l'agroalimentaire dans leur ensemble. L'objectif principal devrait être d'assurer la rentabilité et la croissance de chaque secteur. Le cadre ne devrait donc pas se contenter de suggérer des solutions à des problèmes; il doit aussi détecter et renforcer les composantes qui sont une réussite.

La prochaine génération de la politique agricole et agroalimentaire doit détecter et renforcer les programmes qui permettent de maintenir les revenus des agriculteurs, ainsi que leur pouvoir de négociation dans le marché, comme le système de commercialisation collectif ordonné du Canada, dont la gestion de l'offre et ses trois piliers: la discipline de production, le contrôle des importations et la fixation des prix par les producteurs. Il convient de renforcer ces programmes et de les défendre lors de la négociation d'accords internationaux, pour assurer leur force et leur stabilité à l'avenir.

Je vais expliquer notre point de vue sur le niveau actuel de reconnaissance de la gestion de l'offre et suggérer des façons pour le gouvernement de reconnaître la gestion de l'offre comme un programme de gestion du risque d'entreprise, dans le nouveau cadre stratégique pour l'agriculture.

La première génération du CSA n'a pas reconnu adéquatement la gestion de l'offre comme programme de gestion du risque d'entreprise. La seule référence à la gestion de l'offre dans l'accord-cadre figure sous « Gestion de l'offre », au paragraphe 17.1, où il est indiqué: « Pour ce qui est des produits de base soumis à la gestion de l'offre, la gestion de l'offre constitue un outil de gestion du risque. »

Selon notre association, c'est une piètre reconnaissance de la gestion de l'offre, vu que le libellé ne comprend pas la reconnaissance de ces trois piliers et utilise le mot « outil », plutôt que « programme », ce qui constitue une limite dans le langage administratif.

Le CSA est un cadre de politique global, qui ne doit donc pas exclure la gestion de l'offre. Toutes les provinces et tous les territoires ont approuvé le premier CSA et conclu des accords de mise en oeuvre avec le gouvernement du Canada. Seules trois provinces (l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec) reconnaissent la gestion de l'offre et ses trois piliers dans leurs accords de mise en oeuvre. Elles reconnaissent même la gestion de l'offre comme une pierre angulaire de la politique agricole du Canada, au paragraphe 28.3, intitulé « Objectif de la gestion de l'offre »:

Les parties demeurent engagées envers le système de gestion de l'offre qui est une pierre angulaire de la politique agricole canadienne et qui constitue un outil indispensable de gestion des risques. Les parties reconnaissent le maintien des trois piliers essentiels à la gestion de l'offre: 1) le contrôle des importations de produits et plusieurs sous-produits; 2) une politique de prix concernant les coûts de production; 3) la gestion de la production.

Selon Statistique Canada, en 2004, la production relevant de la gestion de l'offre a représenté 20 p. 100 des rentrées de fonds totales du Canada. On ne peut pas laisser de côté le cinquième de l'agriculture canadienne dans un cadre stratégique visant l'ensemble de l'agriculture au Canada.

• (1315)

Les groupes à offre réglementée ont élaboré un libellé pour mieux reconnaître la gestion de l'offre comme gestion de risque d'entreprise et pour définir ses trois piliers. Il conviendrait d'inclure le libellé en question dans la prochaine génération de la politique agricole et agroalimentaire, comme suit:

Le CSA intègre pleinement toutes les composantes de l'agriculture canadienne. C'est un cadre de politiques pour l'agriculture et l'agroalimentaire dans leur ensemble. Le principal objectif devrait être d'assurer la rentabilité et la croissance dans chaque secteur, et ne pas se contenter de proposer des solutions aux problèmes; il faut aussi détecter et renforcer les composantes qui sont une réussite.

Le CSA détecte et renforce les mécanismes qui permettent de maintenir les revenus agricoles et le pouvoir de négociation des agriculteurs dans le marché, comme les systèmes de commercialisation collectifs ordonnés du Canada, dont la gestion de l'offre et ses trois piliers. Il convient de renforcer ces mécanismes et de les défendre lors de la négociation d'accords internationaux, pour assurer la force et la durabilité de ces programmes à l'avenir, également pour les agriculteurs qui en dépendent.

Il faut également définir clairement la gestion de l'offre comme programme, dans le pilier de la Gestion du risque d'entreprise:

Les systèmes de gestion de l'offre sont des ententes fédérales-provinciales mises en place et appuyées par des mesures législatives appropriées, afin de réglementer la commercialisation des produits laitiers, de la volaille et des oeufs au Canada. Ces systèmes dépendent de trois piliers également importants:

a) Fixation des prix par les producteurs

Les mécanismes de fixation des prix dépendent de négociations collectives où les agriculteurs s'efforcent d'obtenir pour le lait, la volaille et les oeufs des rendements justes reflétant le coût de production de ces produits.

b) Contrôles des importations

Des mesures de contrôle des importations sont essentielles pour planifier efficacement la production de façon à satisfaire la demande au Canada, en permettant aux importations le niveau d'accès accepté dans les négociations de l'OMC. Il est également essentiel d'avoir de bons mécanismes pour gérer et classer les produits importés dans le cadre de contingents tarifaires.

c) Discipline de production

La discipline de production permet un équilibre de l'offre et de la demande, ce qui favorise la stabilité des prix et du marché. La production est déterminée régulièrement afin de refléter de façon efficace l'évolution de la demande des consommateurs.

En conclusion, laissez-nous réaffirmer notre position. Il faut clairement définir la gestion de l'offre comme un programme relevant du pilier de la gestion du risque d'entreprise. Il faut mettre davantage l'accent sur des programmes qui s'efforcent de maintenir les revenus des agriculteurs et leur pouvoir de négociation dans le marché, comme les systèmes de commercialisation collectifs ordonnés du Canada, dont la gestion de l'offre et ses trois piliers:

la discipline de production, le contrôle des importations et la fixation des prix par les producteurs.

Merci de nous avoir donné l'occasion de comparaître.

Le président: Merci, monsieur Hunter.

Monsieur Norton.

M. Greg Norton (Okanagan Kootenay Cherry Growers Association): Merci, monsieur le président et messieurs les députés. Je vous souhaite la bienvenue dans la région du sud de la vallée de l'Okanagan. C'est agréable d'accueillir chez nous un groupe de personnes aussi savantes. Je suis heureux que vous m'ayez donné l'occasion, au nom des producteurs de cerises de la Colombie-Britannique, de vous faire part de certaines des problématiques locales. Ce rapprochement avec Ottawa pourra se traduire par des améliorations.

Ceci est ma deuxième comparution. Il y a environ sept ans, j'ai témoigné devant le comité permanent de l'époque et je dois dire que les résultats des délibérations ont été très bons. Par conséquent, je suis heureux de pouvoir participer à ce processus qui me donne espoir.

Notre organisation est petite mais vitale. Nous représentons le secteur de la production de cerises en Colombie-Britannique, dont le chiffre d'affaires a doublé au cours des cinq dernières années pour atteindre 50 millions de dollars annuellement. Notre secteur est robuste, vital et en pleine croissance et nous voulons être une force progressiste dans le secteur agricole au Canada. Vous avez un rôle à jouer à cet égard et nous espérons pouvoir trouver des solutions.

L'essentiel de la production de nos membres est exporté. En effet, et c'est dommage, les Canadiens ne peuvent pas payer, ou ne veulent pas payer, le prix que nous devons demander pour assumer les dépenses que nous engageons et qui nous permettent de produire des cerises de qualité supérieure.

La conjoncture est bonne et c'est une bonne façon de gagner sa vie, mais il n'en reste pas moins que nous sommes aux prises avec certains problèmes. Permettez-moi d'aborder, au nom de mes membres, la question du commerce.

L'été dernier, nos ventes dans certaines régions, au Canada, se sont effondrées parce que les Américains faisaient du dumping en écoulant leurs cerises sur notre marché. On en a ressenti les répercussions et à Toronto et à Vancouver. Pour ma part, j'ai perdu des ventes et même les ventes conclues par anticipation ont été mises en péril en raison de ce dumping.

À Toronto, les cerises se sont vendues en consignation, c'est-à-dire qu'elles ont été transportées jusqu'à Toronto, les vendeurs américains ayant donné comme consigne de les vendre à n'importe quel prix. À Vancouver, il y avait des caisses qui se vendaient 8 \$, ce qui est bien en-dessous des coûts de production. Ça n'a rien à voir avec les véritables coûts puisque ça représente environ un quart de ce que je dois demander pour être viable.

Ce qui est ironique, c'est que trois semaines plus tard, quand j'ai eu perdu le marché, bien que ce ne fut pas le cas de tous les producteurs de cerises en Colombie-Britannique, un gentil monsieur d'Ottawa du ministère de l'Agriculture m'a appelé pour me demander ce que j'avais à dire relativement aux rumeurs selon lesquelles il y avait des cerises qui étaient écoulées par dumping au Canada. Vous imaginez sans peine ce que je lui ai dit. Je crois qu'il est inacceptable qu'on permette à nos concurrents de faire du dumping au Canada et qu'on mette en péril les producteurs canadiens. Pour nous, c'est un grave problème.

Bien évidemment, ce n'est pas un problème facile à régler. Mais il existe et c'est quelque chose qui relève du gouvernement fédéral et voilà où nous en sommes aujourd'hui.

D'autre part, un des plus gros problèmes, et c'est sans doute la chose qui nous tracasse le plus, encore plus que le commerce, c'est la main-d'oeuvre. La récolte de cerises demande beaucoup de main-d'oeuvre. C'est le cas de toutes les cultures dans la vallée. Nous faisons appel à des travailleurs saisonniers parce que la récolte ne dure que de quatre à six semaines et embauchons depuis longtemps des jeunes Québécois qui viennent dans l'Ouest. Dans mon exploitation, nous embauchons 55 personnes par année, tous des jeunes Québécois. Leurs salaires pour la saison se chiffrent à quelque 300 000 \$. L'employé qui travaille pour moi à temps plein est un Québécois qui est venu une année pour la récolte et qui n'est jamais reparti. Ça fait sept ans qu'il travaille pour nous. Sa conjointe est également Québécoise et a commencé à travailler chez nous il y a trois ans. À force de parcourir le pays tous les ans pour venir dans l'Ouest, ils se sont faits une vie dans la vallée de l'Okanagan.

Ma femme et moi adorons ces jeunes parce qu'ils ont l'attitude qu'on recherche. Ils se débrouillent pour que nous puissions vendre un produit de grande qualité et pour nous à titre de producteurs canadiens, il nous semble important d'employer nos concitoyens.

Malheureusement, ce n'est plus McDonald qui nous fait concurrence, mais plutôt le secteur pétrolier. À une certaine époque, c'était McDonald notre concurrence et je peux vous assurer qu'il était beaucoup plus agréable et plus payant de travailler pour nous, donc la concurrence n'était pas très féroce. Mais aujourd'hui, nous faisons concurrence à Fort McMurray, au nord de l'Alberta, où les travailleurs sont très bien payés et par conséquent la situation s'est détériorée.

Le programme visant les travailleurs mexicains ne nous aide pas parce que la saison est très courte. Dans notre exploitation, nous ne pouvons pas garantir une période d'emploi suffisamment longue, c'est tout simplement impossible et ce ne serait pas viable. Ainsi, nous demandons au gouvernement fédéral de s'intéresser à la mise en place d'un permis de travail temporaire à l'intention de randonneurs invités. En Nouvelle-Zélande, les producteurs de cerises, que j'ai eu l'occasion de rencontrer quand j'y étais, ont accès à un tel système. En deux mots, quand on serait à court de main-d'oeuvre, on pourrait faire appel à des randonneurs internationaux.

Au nom des producteurs, nous vous demandons d'étudier cette option.

• (1320)

Outre les travailleurs temporaires... ce n'est pas la seule solution, mais à part ces travailleurs temporaires, les employés à temps plein ne peuvent pas travailler douze mois sur douze en raison de la nature de notre travail. C'est tout simplement impossible. Pour des raisons de nature horticole, il m'est impossible de tailler mes arbres l'hiver. On ne doit pas y toucher quand la température atteint moins sept degrés Celsius parce qu'on risque de les endommager. Ainsi, même mon employé qui travaille à plein temps est en chômage technique de six à huit semaines chaque hiver.

Malheureusement, les fonctionnaires qui s'occupent de l'assurance-emploi ont commencé à harceler des travailleurs qui travaillent dans plusieurs exploitations dans la vallée, pas la mienne mais d'autres, en disant qu'ils ne travaillent pas à temps plein et qu'ils doivent se trouver un autre emploi. C'est tout à fait néfaste pour nos employés permanents et à temps plein. C'est vraiment difficile. Pour ma part, j'ai consacré des milliers d'heures de formation à mon personnel à temps plein et de penser que tout cela va être mis en péril

tout simplement parce qu'on ne peut pas les faire travailler douze mois par année... Après tout, ce n'est pas un crime de toucher des paiements d'assurance-emploi pendant six semaines par année. Il faut que le gouvernement fédéral le comprenne et soit sympathique à notre cause.

Je précise que le mémoire vous sera distribué lorsqu'il sera traduit.

Les travailleurs agricoles ne sont pas suffisamment éduqués et n'ont pas l'occasion de développer leurs compétences. Nous assurons leur formation sur place, ainsi que par le biais de conventions mais au Canada, il n'existe pas de programmes formels d'éducation des travailleurs agricoles. Nous devrions en avoir.

Pour ce qui est du renouvellement des services de vulgarisation, il est intéressant de noter qu'à 14 minutes d'ici en voiture il y a une merveilleuse institution fédérale, le Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique. Ce centre nous est précieux mais ces jours-ci, il est impossible de parler à quiconque au téléphone. D'ailleurs je vais vous poser un défi: je vais vous donner le nom d'un scientifique et vous mettre au défi de lui parler au téléphone. C'est impossible. Il faut maintenant passer par un centre d'appel entièrement numérique et il est impossible de parler à quiconque.

Je pense qu'on doit rouvrir les portes du centre de recherches. Avant, les choses étaient géniales, mais maintenant, à cause de problèmes de sécurité et de la mentalité bureaucratique d'Ottawa, on n'a plus accès aux scientifiques.

Eh oui, vous êtes dans la vallée de l'Okanagan, alors je parle à ma façon. Nous ne sommes plus à Ottawa.

Dans ce centre de recherches se concentrent des connaissances incroyables qui me sont très utiles et pour lesquelles nous avons tous payé. Les gens qui travaillent sont vraiment sensationnels. D'ailleurs, mon secteur est né des recherches effectuées dans ce centre, notamment au niveau des diverses variétés. Je vous demande simplement d'avoir accès à ces connaissances. Il pourrait y avoir un fonctionnaire qui servirait d'intermédiaire entre les scientifiques et les producteurs. Ce serait une solution simple, économique et productive.

Avant de terminer, monsieur le président, j'aimerais vous parler de deux ou trois questions qui portent directement sur le cadre stratégique pour l'agriculture que vous étudiez.

Permettez-moi d'aborder la question du Centre pour la lutte antiparasitaire. Il y a six ans, j'ai comparu devant un comité permanent, et à l'époque, notre plus gros problème était l'importation de nouveaux produits chimiques plus doux et plus efficaces que ceux qui étaient disponibles au Canada. Il y a sept ans, il nous était impossible d'importer de tels produits et aujourd'hui je suis ravi de vous dire que ça se fait. Le Centre pour la lutte antiparasitaire, qui relève d'Agriculture Canada, est sensationnel et marche bien. Il ne faudrait pas qu'il disparaisse dans le sillage des discussions sur le CSA qui ont lieu actuellement. Nous avons éliminé les obstacles qui se dressaient entre nous et l'ARLA et nos sociétés. Nous formons maintenant une équipe.

J'étais à Ottawa il y a un mois pour participer aux réunions visant à identifier les questions prioritaires relatives aux produits chimiques à usage limité. Je participe à ces réunions depuis cinq ans. Je suis vraiment ravi parce que c'est une réussite dans le secteur agricole canadien. Je vous demande de continuer à soutenir le centre. Si vous ne le faites pas, les priorités qu'on a établies cette année ne pourront pas se concrétiser et ce serait tragique. La mise en place de ce centre de recherches a été une chose fantastique.

En ce qui a trait aux plans environnementaux en agriculture, je vous répéterais, au nom du président, que nous devons en assurer la pérennité. Les producteurs canadiens doivent pouvoir démontrer qu'ils agissent de façon responsable et produisent des aliments sains. Nous n'allons pas jouer là-dedans; en fait ce qu'on devrait faire c'est donner plus d'importance à ces plans. On pourrait par exemple les rendre obligatoires. Ce serait génial.

Pour ce qui est du fonds relatif aux initiatives environnementales dans le domaine de l'agriculture, notre petite organisation y adhère. Nous avons pu transformer les 5 000 \$ que nous avions en 40 000 \$, argent qui a été affecté à la recherche. Grâce à ce fonds, nous avons pu réduire le nombre de pesticides que nous utilisons pour produire des cerises. C'est une idée géniale.

Enfin, monsieur le président, il y a le PCSRA et l'assurance-récolte — deux programmes parce que notre culture est très instable. En effet, nous sommes menacés par le froid l'hiver, le gel au printemps et la pluie qui peut fendre les cerises. Il s'agit là de trois forces de la nature très puissantes. En raison de la nature de notre récolte, le PCSRA fonctionne bien pour nous. Il y a peu de secteurs dont les producteurs sont contents du PCSRA, mais c'est notre cas.

Gardez l'ancien PCSRA pour les producteurs de cerises. Pour les autres, vous pourrez y apporter des modifications; ce serait magnifique. Par contre on comprend bien que vous n'êtes pas en mesure de le faire.

• (1325)

Quant à l'assurance-récolte, ces programmes nous sont utiles et nous en avons besoin pour équilibrer nos revenus. À l'heure actuelle, dans mes vergers, 50 p. 100 des fleurs ont été endommagées. Les coupables, ce sont le froid l'hiver et le gel au printemps. Nous avons des machines à vent qui nous ont coûté très cher et nous louons des hélicoptères pour sécher les gouttes de pluie afin d'assurer l'intégrité de notre récolte. Par contre, mère nature est des fois trop puissante et destructrice.

Mais je ne voudrais pas voir disparaître l'assurance-récolte pour autant. Sachez tout de même que le programme est un petit peu maladroit. Les programmes ne sont pas faciles à comprendre. Après tout, nous ne sommes pas des comptables. Ma femme est très intelligente, mais il n'est pas toujours facile, surtout dans le cas du PCSRA de comprendre tous les formulaires. Donc, si on garde les programmes, quels qu'ils soient, on vous demande de garder à l'esprit le fait que ce sont les producteurs qui vont s'en servir. Si vous accordez suffisamment d'importance à cet aspect de convivialité, je pense que les choses vont s'améliorer.

Monsieur le président, me reste-t-il encore une minute?

Le président: Non.

M. Greg Norton: C'est vrai? Je voulais tout simplement soulever un élément intangible.

Le président: Tenez-vous-en à un.

M. Greg Norton: Permettez-moi d'attirer l'attention de votre comité sur l'évolution du monde de l'agriculture au Canada, et plus particulièrement des aspects intangibles. Je passe chaque année des centaines d'heures à préparer des demandes d'intervention dans des audiences de rezonage car si les agriculteurs ne participent pas à ces audiences...

Nous, nous sommes dans l'Okanagan. Je dois assister à un grand nombre de réunions pour protéger notre droit d'utiliser l'eau, notre droit de faire un peu de bruit et de pouvoir poursuivre une activité que mon grand-père et mon père étaient en mesure d'exercer. Nous

sommes agriculteurs depuis trois générations. Il faut pour tout cela des centaines d'heures.

Puis vous nous annoncez maintenant ce projet de parc national, et c'est à notre avis une menace à l'agriculture dans le sud de l'Okanagan. J'utilise des hélicoptères. Je les utilise parce qu'ils sont utiles en montagne. J'utilise également du compost. Mon approvisionnement en fumier sera compromis s'il est interdit de faire paître du bétail dans le parc national.

Ces éléments intangibles touchent plus durement les agriculteurs parce que notre principal gouvernement n'a pas beaucoup manifesté d'appui à notre égard. Tout comme les autres producteurs, je n'ai pas beaucoup entendu notre gouvernement fédéral et nos gouvernements provinciaux dire que l'agriculture est importante et que les agriculteurs sont importants pour nos localités — et je ne parle pas des programmes de soutien du revenu ou d'autres choses de ce genre.

Je vous laisse y réfléchir au cours de vos réunions, vous devriez peut-être lancer des compliments ou des encouragements aux producteurs agricoles. Pourquoi pas? Après tout, c'est nous qui vous nourrissons. Vous avez besoin de nous comme tous les Canadiens. Le problème, ce sont ces aspects intangibles. C'est comme si les murs se refermaient sur nous. Nous devons consacrer des milliers d'heures à défendre notre droit de pratiquer l'agriculture et d'être agriculteurs dans la société. Et cela devient constamment plus difficile.

Je vous remercie de m'avoir écouté. Merci pour les deux minutes supplémentaires, je l'ai beaucoup apprécié.

• (1330)

Le président: Vous êtes bienvenu, monsieur Norton.

Nous allons nous en tenir à des périodes de questions de cinq minutes.

Monsieur Steckle.

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): Merci beaucoup.

J'allais commencer par une question pour Bob, mais je vais plutôt m'adresser à vous d'abord, Greg, car vous avez fait des remarques avec lesquelles nous sommes probablement tous d'accord.

Premièrement, en ce qui concerne les centres d'appel, ces centres ne sont qu'une source de frustration et devraient disparaître. On devrait adopter une loi interdisant les centres d'appel.

Il est important de comprendre que, aujourd'hui, la donne est bien différente de ce qu'elle était il y a 25 ans. Voilà maintenant trois ou quatre générations qu'on a quitté la ferme. Avant, c'était une ou deux générations. De nos jours, les gens ne savent pas ce qu'est l'agriculture et ce que vous venez de dire est très vrai. Nous sommes assez nombreux ici à pratiquer encore l'agriculture — d'ailleurs, tous les députés de l'opposition officielle ici présents sont agriculteurs et nous vous comprenons.

Quels changements ont été apportés il y a sept ans à l'ARLA qui font qu'elle est plus efficace qu'auparavant? Nous avons exigé de cette agence qu'elle nous rende des comptes deux fois par année. Nous avons changé certains des employés mais, brièvement, dites-moi ce qui s'est véritablement passé.

M. Greg Norton: Précisément, vous avez mis sur pied le Centre pour la lutte antiparasitaire qui n'existait pas avant. Je crois que le comité permanent a su brasser la cage de l'Agence, de son ministère et du ministère de la Santé. L'ARLA connaissait de nombreux problèmes. Des changements ont été apportés au niveau du personnel qui, je crois, ont été provoqués par les politiciens. Mais surtout, maintenant que nous avons le Centre pour la lutte antiparasitaire qui nous aide à faire des essais, il serait très embarrassant pour l'ARLA de prétendre que le centre ne produit pas de résultats concrets.

Vous avez créé l'ARLA et je crois que le ministre de la Santé de l'époque a compris le message que les membres du comité permanent voulaient lui transmettre. Ce qu'était ce message, je ne pourrais vous le dire.

M. Paul Steckle: Lorne, vous êtes producteur laitier. Il n'y a pas de producteurs avicoles ici aujourd'hui, mais vous représentez le groupe SM5, et nous comprenons ce que vous dites.

Étant donné que nous faisons face à des problèmes sérieux, étant donné qu'il y a un groupe de gens qui voient les choses bien différemment de vous, croyez-vous que nous connaissons du succès pendant les pourparlers de l'OMC? Répondez-moi très rapidement, je vous prie, par oui, non ou je ne sais pas.

M. Lorne Hunter: En politique, l'avenir est toujours nébuleux. Mon secteur et mon gagne-pain dépendent de la gestion de l'offre et de la possibilité de projeter sur un an ce que je dois produire pour satisfaire le marché. Je sais que je ne recevrai pas une giflette au beau milieu de la campagne agricole, je sais que je serai payé. C'est très important pour notre industrie.

M. Paul Steckle: Les piliers de la gestion de l'offre sont fondamentalement bons et nous ne pouvons nous permettre de les perdre.

John, vous avez parlé de la vérité dans la publicité. Il y a deux ans, ce comité, dont j'étais alors président, avec la coopération de tous les partis, a proposé le projet de loi C-27, compilation de huit ou neuf lois relevant de l'ACIA en vue d'uniformiser les choses. Nous avons proposé un texte inédit sur la vérité dans la publicité, ou la loi sur les termes laitiers, comme nous...

Eh bien, Kraft s'en est mêlé et le projet de loi traîne probablement quelque part dans les couloirs du Parlement, mais ne verra vraisemblablement jamais le jour parce que cela fait peur au monde politique. Cela ne me faisait pas peur. Je pense que mes collègues du comité n'en avaient pas peur, mais je ne crois pas que le gouvernement soit prêt à y toucher et c'est ça le problème. Les Kraft de ce monde — les multinationales, les grosses entreprises — jouent un rôle là-dedans. Le projet de loi ne présentait aucun inconvénient. Nous voulions tout simplement savoir que lorsque l'on annonçait que quelque chose contenait de la crème, c'était bien de la crème. C'est ce dont nous voulions être assurés.

Je comprends votre point de vue et je vous laisserai vous exprimer.

Bob, à propos des pertes des récoltes dues à la faune, qui devrait payer lorsqu'il s'agit du bien commun? C'est la même chose dans le secteur de la chasse au phoque; il y a des gens qui veulent protéger les phoques et cela a peut-être contribué au recul de notre secteur de la pêche. Nous n'en sommes pas certains, mais c'est probable. Il y a des gens qui veulent protéger les phoques comme ils veulent protéger les wapitis ou les chevreuils, l'original et tous ces autres animaux qui causent des dommages à l'industrie. Qui devrait payer? Si c'est pour le bien commun, tout le monde ne devrait-il pas payer?

● (1335)

Le président: Merci, monsieur Steckle.

Pourriez-vous répondre rapidement, s'il vous plaît?

M. Bob Butler: Tout d'abord, les agriculteurs ne sont pas contre la faune ni contre la protection de l'environnement ou la sécurité écologique du tout. Ce sont là des questions de société. Si la société souhaite voir sa faune telle qu'elle est aujourd'hui, qu'elle en paye le coût. Ce ne devrait donc ainsi pas simplement être un poste budgétaire chaque année, mais un programme permanent afin qu'on ne puisse pas un beau jour déclarer: « Cela prendra fin à la fin mars ». C'est inacceptable et il faut faire quelque chose à ce sujet.

M. Paul Steckle: John, pourriez-vous dire quelque chose à propos de la publicité?

M. John Savage: Merci beaucoup, Paul.

Vous avez soulevé un point intéressant. Le consommateur devrait en effet avoir droit à des informations exactes. Pourquoi n'a-t-il pas le droit d'avoir des étiquettes qui sont absolument exactes? Si cela dit qu'il s'agit d'un produit du Canada, ce doit être un produit du Canada, sinon, c'est trompeur. Pourquoi les multinationales devraient-elles peser sur une telle décision? Le bon sens veut que — et c'est ce que nous avons dit à l'Agence canadienne d'inspection des aliments — s'il y a un produit et qu'il y a soudain un problème de santé ou une maladie, on sache qui est responsable. Sinon, ce n'est pas juste.

Si l'on peut faire quelque chose... Je reconnais que c'est difficile. J'ai fait de la politique. Ce n'est pas toujours facile mais pour le bien du consommateur, j'espère que votre comité, votre groupe, pourra défendre de tels arguments. Tout le monde a dit des choses intéressantes et je vous remercie de participer à cet échange parce qu'il est important que l'ensemble du gouvernement soit au courant, et pas seulement le Conseil des ministres. Tous les députés du pays doivent comprendre quel est l'intérêt général.

Monsieur le président, j'ajouterais à ce qu'a dit Robert que les agriculteurs ne veulent pas supporter la perte de leur récolte résultant de dommages aviaires et que ces pertes sont énormes. Pourquoi les agriculteurs devraient-ils être ceux qui paient? Si le grand public estime qu'il s'agit d'une question environnementale ou Dieu sait quoi, très bien, mais que l'on ne demande pas aux agriculteurs de payer, s'il vous plaît. Ce n'est pas juste.

Le président: Merci, monsieur Savage.

Nous allons maintenant passer à M. Gaudet, pour cinq minutes.

[Français]

M. Roger Gaudet (Montcalm, BQ): Merci, monsieur le président.

Il y a une question qui me revient à l'esprit depuis ce matin. Il y a des gens qui ont parlé de dumping, tout à l'heure. M. Hunter a parlé indirectement des huiles de beurre et des bâtonnets de fromage qui entrent au pays; il y a des problèmes relativement aux légumes.

D'après vous, l'Agence canadienne d'inspection des aliments fait-elle son travail? Défend-elle réellement les intérêts des agriculteurs du Canada ou est-ce qu'elle défend les intérêts de je ne sais qui?

Selon ma perception, les États-Unis font du dumping de cerises; pourtant, nous en avons à Vancouver. J'aimerais entendre votre opinion à ce sujet. Il doit y avoir un problème, puisque les produits maraîchers arrivent d'ailleurs, d'endroits où les normes d'environnement sont moins strictes que chez nous, alors que nous avons des produits de qualité, autant en ce qui touche le lait que les cerises ou les produits maraîchers et les étiquettes. Bref, on parle de tout. Quel est le problème? Que pourrait faire le gouvernement fédéral pour vous aider tous? Actuellement, nous nous dirigeons vers un cul-de-sac.

Je veux que les quatre témoins répondent à ma question.

• (1340)

[Traduction]

M. Lorne Hunter: Je comprends vos préoccupations.

Dans le secteur laitier, il y a deux problèmes très actuels.

Il faut remercier le gouvernement actuel de ses efforts visant à imposer un Article 28 afin que nous puissions plafonner les tarifs sur les importations de concentrés de protéines laitières. C'est un contingent tarifaire qui n'existait pas au début de l'OMC et que nous n'avions donc pas.

Les transformateurs en importent et à titre de producteurs laitiers, nous devons racheter la portion canadienne de protéines qui n'est pas actuellement utilisée dans la production de fromage ou de yaourt.

La deuxième chose, c'est le début de l'application de normes pour la production d'un fromage, comme la quantité minimum de production de lait exigée, afin que nous sachions ce qui entre dans le fromage, dans les produits alimentaires que nous fabriquons.

L'importation de produits et composants laitiers n'améliore pas les populations rurales qui vivent de notre industrie laitière. L'importation de composants de produits laitiers nuit à nos producteurs locaux. C'est du lait que je pourrais produire, qui aiderait la population dans notre région. Je suis agriculteur, mon exploitation est dirigée par ma femme et j'emploie 42 entreprises locales qui au total comptent 300 employés. C'est ce que fait la gestion de l'offre pour les populations rurales, pour les producteurs agricoles.

Merci.

Le président: Quelqu'un d'autre veut-il prendre la parole?

Monsieur Norton.

M. Greg Norton: Je comprends également vos préoccupations et votre désir d'entendre ce que nous avons à dire mais le Canada a une politique d'aliments bon marché. Les Canadiens dépensent moins de 10 p. 100 de leur revenu pour leur alimentation. Vous savez, il y a 40 ans ou même 20 ans, c'était beaucoup plus que cela et cela diminue. Nous avons une politique d'alimentation bon marché. C'est le plus gros problème que nous ayons à surmonter.

Sinon, je crois tout de même que le gouvernement canadien peut jouer un rôle. Dans mes dernières observations à propos de facteurs intangibles, j'ai dit qu'à mon avis les agriculteurs canadiens ne jouissaient pas du respect qu'ils méritent de la part de la population en général. Je crois que vous, députés, pourriez nous aider en la matière. Juste dire que nous représentons les agriculteurs canadiens qui sont des gens bien, qui vivent proprement et honnêtement, pourrait aider. La population serait alors plus portée à rechercher des produits canadiens.

Il est très difficile de répondre à cette question qui est énorme. Ce que nous avons vu le mois dernier à propos des aliments pour chiens et animaux familiers qui mouraient partout en Amérique du Nord est à nouveau le résultat d'une politique d'alimentation bon marché. Le

blé chinois contaminé tue nos animaux familiers. Quelle magnifique occasion pour le gouvernement de déclarer qu'il veut soutenir les producteurs canadiens — malheureusement, il ne l'a pas fait, n'est-ce pas? Je n'ai pas entendu le gouvernement s'exclamer ni aucun député. Je n'ai pas entendu de député déclarer que si nous avions eu de la cellulose canadienne ou ce qui se trouvait dans cette nourriture pour chiens...

C'est ce que je disais à propos du respect que nous devrions avoir pour les agriculteurs, du soutien que devrait leur apporter le gouvernement. Je ne parle pas de subventions; je parle d'attitude et du fait que depuis des générations nous nous éloignons de la ferme. J'estime qu'une solution simple serait que nos gouvernements et les gens qui le composent donnent l'exemple.

Le président: John, voulez-vous répondre?

M. John Savage: Merci, monsieur le président.

Roger a demandé comment nous pouvions composer avec la situation; il suffit de mentionner la Colombie-Britannique et sa lutte qui dure déjà depuis 25 ans contre le dumping de pommes de terre. Nous venons d'avoir gain de cause au nom de la province contre les États de Washington et d'Idaho qui procédaient au dumping de leurs produits au Canada et dans le cas qui nous occupe dans la région de Vancouver. Il s'agit de droits compensateurs.

Quant à la question qu'a mentionnée Greg, est-ce que cette possibilité existe pour les cerises? Laissons-nous simplement les choses continuer de cette façon? Un jour ou l'autre, nous disparaîtrons. C'est un problème énorme.

Nous vous demandons, à vous politiciens et membres de ce groupe, de communiquer ce message à vos collègues du Cabinet ou autres intéressés: s'ils veulent que les agriculteurs canadiens continuent à oeuvrer dans le secteur — et des changements extraordinaires se sont produits dans le secteur —, il nous faut non seulement être viables, mais il nous faut pouvoir tirer un revenu de nos activités. Malheureusement, un trop grand nombre d'entre nous éprouvent de graves problèmes financiers et dans certains cas certains doivent quitter le secteur. L'aide que nous recevons ne suffit pas.

Vous pouvez parler de politique d'alimentation bon marché, mais qui est responsable? À quel moment les politiciens doivent-ils prendre une position officielle? Si vous jugez que le secteur agricole est important pour le Canada, il faut alors accorder la priorité à cette industrie pour que l'agriculteur puisse gagner sa vie.

Merci, monsieur le président.

• (1345)

Le président: Merci.

[Français]

Merci beaucoup, monsieur Gaudet.

[Traduction]

Monsieur Harris, vous disposez de cinq minutes.

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, messieurs, de ces exposés.

Ma question porte sur les commentaires que John et Greg ont faits tout à l'heure.

Les commentaires qu'on a faits sur la question de l'étiquette « fait au Canada » ou « produit du Canada » m'inquiète. Je pense que le commentaire a été formulé par un des intervenants plus tôt justement lorsque je prenais une gorgée de jus de pomme fait de concentré.

On avait alors donné l'exemple du concentré de pomme qui était importé au Canada et qui provenait de Chine. On y ajoute 80 p. 100 d'eau puis on dit que c'est un produit du Canada. Je regarde ma bouteille et même si on y dit « Brampton, Ontario », je me demande s'il n'y a pas un ingrédient chinois dans ce jus. Cela m'inquiète.

Je reconnais qu'il faut protéger les producteurs agricoles canadiens — tout en protégeant les consommateurs contre la publicité trompeuse — faute de meilleurs termes, pour éviter que des produits étrangers soient importés au Canada à des fins qui ne sont pas vraiment connues. Cela dit, j'ai l'impression que ce n'est pas rare, que ces choses se font souvent. Est-ce qu'une organisation représentant le secteur agricole, comme les fruiticulteurs ou peu importe, a mis sur pied une base de données afin d'identifier ces produits qui sont fabriqués de cette façon?

M. John Savage: Richard, tout cela dépend de la façon dont l'Agence du revenu du Canada assure un suivi lorsque les documents sont présentés. Il y a des documents de déclaration, tout comme on le fait pour une exportation. Je crois qu'il s'agit du document B-13 lorsqu'il s'agit d'exportation, puisque j'ai déjà exporté des céréales.

Il s'agit simplement de suivre tous les documents qui sont présentés pour les produits importés au Canada. Évidemment, la question qui nous intéresse le plus est ce qui touche les produits alimentaires, mais il se pourrait fort bien que cela touche également les médicaments et d'autres produits.

Vous soulevez une bonne question, Richard, parce que quelqu'un doit absolument suivre ce qui entre au pays et retracer où ce produit a été fabriqué. Avons-nous le droit d'inspecter une exploitation agricole en Chine? Je ne crois pas.

M. Richard Harris: Je veux simplement dire que cette question de denrées alimentaires vous touche directement. Si vous voulez obtenir de l'aide, je vous demande simplement si les membres de vos organisations sont tout aussi inquiets de la situation. Vous vous inquiétez de la situation, nous aussi. Si des représentants de votre industrie ont déjà commencé des travaux pour identifier ce genre de produits, puisque nous sommes tous plutôt occupés, ce serait quand même une bonne chose qu'on nous mette au courant. Si nous voulions aller nous en plaindre au Parlement, nous aurions à ce moment-là à la portée de la main les données recueillies plutôt qu'avoir à tout réinventer.

Je vous serais reconnaissant de nous le faire savoir si des études ou des travaux ont déjà été effectués à cet égard.

• (1350)

M. John Savage: Richard, je vous remercie de ce commentaire. Je crois que Steve Thompson du BCAC était ici aujourd'hui.

M. Richard Harris: Oui, c'est exact.

M. John Savage: Nous avons abordé la question avec ce groupe. Je ne sais pas s'il a été décidé que le BCAC se fera le chef de file de ce dossier.

Mais vous avez posé une excellente question. Il faut absolument organiser les choses pour qu'on suive tous ces produits.

M. Richard Harris: Certains groupes de défense des consommateurs aimeraient certainement être mis au courant de la situation également.

M. John Savage: Certainement.

M. Richard Harris: Greg, je veux vous poser une question un peu différente, mais vous pouvez répondre aux deux questions de toute façon.

Je sais qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre dans bien des secteurs de l'économie au Canada. Je sais qu'il y a une pénurie dans le secteur de l'agriculture, tout particulièrement pour ceux qu'on qualifierait — et je ne pense pas que ce soit un terme péjoratif — de cueilleurs de fruits ou en fait d'ouvriers non qualifiés et qui sont des ouvriers saisonniers.

Des Canadiens viennent du Québec par exemple. Dans bien des cas, vous n'avez probablement pas assez de Canadiens pour combler tous les postes disponibles, ou vous n'arrivez tout simplement pas à trouver d'employés. Dans le secteur de l'abattage, je sais qu'on fait venir des travailleurs du Mexique et du Sud. Est-ce que le ministère de l'Immigration pourrait faire quelque chose pour atténuer l'impact des pénuries de main-d'oeuvre en ce qui a trait aux travailleurs saisonniers? Est-ce que le ministère a déjà pris des mesures?

M. Greg Norton: Pour répondre à la question, je dois tout d'abord vous inviter à venir cueillir des cerises à mon verger un de ces jours parce que je peux vous assurer que vous n'utiliserez plus jamais le terme « non qualifiés ». Une personne qui peut cueillir des cerises — et certains de mes cueilleurs gagnent 300 \$ par jour — n'est pas une personne non qualifiée, je peux vous l'assurer. C'était simplement un commentaire.

C'est une industrie saisonnière. Nous avons besoin d'ouvriers temporaires. Notre saison dure environ quatre à six semaines, et il est difficile d'intéresser une personne qui cherche un emploi à long terme. Nous proposons simplement, au lieu de faire venir des travailleurs temporaires du Sud ou peu importe, que le ministère de l'Immigration offre la possibilité de travailler à un groupe qui vient de toutes les régions du monde, celui des grands randonneurs pédestres. Il y a un système d'auberges de jeunesse. Il y a en fait des milliers de ces randonneurs au Canada tous les étés, mais ils ne sont pas autorisés à travailler. Nous pensons que c'est une possibilité. Ces groupes de jeunes qui viennent d'Europe ou d'ailleurs font tout le tour du monde et ils sont en Amérique du Nord au moment où nous avons besoin d'eux, mais ils ne peuvent pas venir travailler pour nous. Nous disons simplement qu'il serait bon d'étudier la question.

D'autres pays, tout particulièrement la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie, autorisent ces jeunes à travailler. Un bon nombre de mes cueilleurs en fait s'y rendent l'hiver parce qu'ils adorent cueillir les fruits. Il y a probablement une douzaine de mes cueilleurs qui étaient en Australie l'hiver dernier, et ils ont droit d'y travailler grâce à un permis temporaire. Nous aimerions que le ministère de l'Immigration se penche sur cette possibilité.

Le président: Merci, monsieur Harris.

Monsieur Atamanenko, vous disposez de cinq minutes

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Monsieur Butler, je voudrais vous poser une question sur Delta. Vous avez parlé de certains problèmes concernant l'agriculture. Est-ce que le terrain dont vous parlez fait partie d'une RTA? Est-ce que cela a quelque chose à voir avec Tsawwassen et le contentieux actuel avec les premières nations? Pourriez-vous nous éclairer un peu?

M. Bob Butler: Les terres agricoles dont je vous parle sont situées à Delta et font partie de la RTA, la réserve de terres agricoles, pour ceux d'entre vous qui ignoreraient de quoi il s'agit. Il s'agit de terres cadastrées qui sont réservées exclusivement à l'exploitation agricole. On ne peut y établir une industrie, on ne peut y construire des maisons, on ne peut rien en faire d'autre. Par contre, cela n'empêche pas d'y aménager des routes ou des chemins de fer, dans l'intérêt du Canada ou de la province, et c'est précisément cela le problème.

M. Alex Atamanenko: Et à l'heure actuelle, que se passe-t-il à Tsawwassen avec les premières nations? Ont-elles quelque chose à voir dans ce dossier?

• (1355)

M. Bob Butler: Les premières nations reçoivent un gros bout de terrain. Il s'agira d'environ 1 000 acres, et pour la moitié de ces terres, elles vont demander qu'elles soient soustraites à la RTA pour en tirer des retombées économiques. Nous savons que c'est cela qui va se passer. En outre, nous allons perdre environ 200 à 300 acres supplémentaires en raison de la construction d'une nouvelle route. Il y a d'autres projets de moindre importance qui vont à leur tour absorber 50, 60 ou 70 acres qui font également partie de la RTA.

Le territoire classé RTA à Delta est extrêmement sollicité déjà, et plus il est sollicité par l'urbanisation et l'industrialisation, plus la situation devient difficile. Nous avons déjà parlé des problèmes de bruit et de l'installation de canons pour empêcher les oiseaux de se poser. Ces canons sont désormais interdits. La chasse ne peut plus non plus être utilisée comme moyen de dissuasion à Delta parce qu'à mesure que la municipalité multiplie les permis de bâtir, on chasse de moins en moins parce que c'est considéré comme dangereux. Il y a toutes sortes de choses donc qui, malheureusement, empêchent de cultiver des produits de qualité.

M. Alex Atamanenko: Cela donne un peu l'impression qu'il n'y a guère d'espoir de pouvoir conserver ces terrains au sein de la RTA.

M. Bob Butler: Pour ce qui est du contentieux avec les premières nations, il n'y a en effet aucun espoir. D'ailleurs, la seule raison pour laquelle les premières nations négociaient, c'était pour pouvoir obtenir des terres pour en tirer des retombées économiques, et à l'heure actuelle, l'agriculture n'est pas considérée comme source de retombées économiques.

M. Alex Atamanenko: Je vous remercie.

Greg, j'aurais une ou deux questions à vous poser.

Vous avez signalé quelques-uns des problèmes que vous éprouvez: la communication avec les scientifiques à la station de recherche, l'assurance-chômage pour six semaines et les randonneurs. Votre association ou vous-même avez-vous fait des recommandations précises à ce sujet? En avez-vous parlé à quelqu'un ou est-ce la première fois que vous parlez de tout cela?

M. Greg Norton: En ce qui concerne plus particulièrement l'accès au parc, le problème a commencé à surgir il y a six mois. Nous pouvons trouver nos scientifiques. Je connais bien les gens sur lesquels je dois mettre la main. Je connais leurs numéros de téléphone à la maison, je ne m'en cache pas, ou encore je peux me rendre sur place et aller leur parler, mais c'est plus difficile à faire pour un citoyen ordinaire.

Pour ce qui est des randonneurs, je pense avoir mentionné la chose il y a sept ans au comité permanent. C'est un problème qui ne date pas d'hier. Cela fait longtemps que nous le signalons, mais il semblerait que cela n'ait pas donné grand-chose. On a beau écrire à Ottawa, on reçoit toujours la même réponse type et, après un certain temps, on finit par se dire au diable, ce n'était pas une bonne idée.

Nous avons déjà insisté sur le problème et c'est la raison pour laquelle j'en parle ici.

Quelle était votre autre question?

M. Alex Atamanenko: L'assurance-emploi.

M. Greg Norton: Le système a changé et est devenu beaucoup plus rigoureux, je crois, ces dernières années, notamment, avec le suivi des dossiers, ce qui n'est pas une mauvaise chose. Jusqu'à présent, nos travailleurs à plein temps n'ont jamais vraiment été pris à partie par les gens de l'assurance-emploi. Mais cela ne fait qu'une ou deux saisons que nous avons commencé et nous avons petit à petit constaté, en en parlant entre nous, que nous avons chacun eu une expérience de ce genre, et c'est la raison pour laquelle nous avons voulu le faire valoir devant vous aujourd'hui.

M. Alex Atamanenko: Merci.

J'ai une autre question au sujet de vos travailleurs. Lorsque j'ai visité votre ferme, vous m'avez dit fièrement que vous employiez des Canadiens et vous m'avez montré où ils travaillaient, comment ils travaillaient et quelles étaient leurs compétences. Arrivez-vous toujours à attirer ces jeunes gens? Vont-ils revenir cette année? Que faites-vous pour encourager ces jeunes Québécois et Canadiens à travailler pour vous que les autres ne font pas, si bien qu'ils dépendent de la main-d'oeuvre étrangère? C'est la question qui me vient tout de suite à l'esprit.

M. Greg Norton: Ma femme et moi avons tous les deux travaillé l'été comme ouvriers de verger, et cela nous a passionnés. Nous en avons fait notre vie, nous avons décidé d'en vivre. Notre travail nous passionne et les jeunes sont attirés par ce type de passion et d'enthousiasme. Les jeunes Québécois, surtout, finissent par faire partie de notre famille, ce ne sont plus juste des travailleurs. Ils travaillent très dur pour nous et nous travaillons avec eux. Je me lève à 4 heures du matin tous les jours. Je me lève avant eux et je me couche après eux. Ils s'en rendent compte. Nous devenons une grande et belle famille et c'est très agréable. La plupart des cultivateurs, à mon avis, ne prennent pas le temps de faire tout cela, parce qu'ils sont trop préoccupés par d'autres aspects de leur travail et ils n'ont peut-être pas travaillé l'été à cueillir des cerises dans leur jeunesse. Ils se sont peut-être tournés vers l'agriculture après une autre carrière, par exemple.

Mais nous sommes complets. Nous avons déjà notre équipe depuis la deuxième semaine de février, à peu près, parce que nous recevons beaucoup de courriels, de lettres et d'appels. Pour nous, tout va bien. Cependant, notre équipe vieillit et cela nous inquiète. Il n'y a pas de renouvellement. Il n'y a plus autant de jeunes de 18 ans qu'il y en avait. Aujourd'hui, la moyenne d'âge est d'environ 27 ans chez les cueilleurs, ce qui est un peu trop parce que c'est un travail difficile et que les jeunes de cet âge-là, comme dit ma femme, ont tendance à passer à autre chose et à trouver un vrai travail. Mais ceux-là sont accros et ils ont choisi cette vie-là pour l'instant.

• (1400)

M. Alex Atamanenko: Est-ce que c'est dû à tous les débouchés en Alberta? Ou est-ce que les jeunes ont tout simplement un état d'esprit différent aujourd'hui?

M. Greg Norton: Je crois que c'est les deux. Vous savez, quand vous avez 18 ans et que vous entrez sur le marché du travail, vous avez beaucoup de possibilités, beaucoup de belles opportunités d'avoir un travail bien rémunéré dans n'importe quel domaine. En plus, j'ai l'impression que les jeunes sont de moins en moins matures. Les employés de 27 ans disent souvent « Ils ont 18 ans, ils ne savent rien à rien ». Alors je pense que les choses ont changé. Les jeunes d'aujourd'hui sont différents.

Le président: Merci, monsieur Atamanenko.

Merci, monsieur Norton.

Monsieur Easter.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je ne sais pas si vous le savez, mais John a déjà été ministre provincial pendant quelques années.

Bienvenue parmi nous, John. On a peut-être eu quelques accrochages du temps où vous étiez ministre, parce que j'étais chef de file du secteur agricole, mais je vous souhaite la bienvenue. Je suis content de vous revoir et de voir que vous vous intéressez toujours à ce secteur.

Ma première question s'adresse à vous, Lorne. J'aimerais être sûr de bien comprendre ce que vous dites. Peut-être que les groupes de la gestion de l'offre pourraient nous fournir le texte exact, parce que pour une raison quelconque, Agriculture et Agroalimentaire Canada semble avoir une affinité pour les mots « gestion de l'offre » dans toutes ses publications. C'est un des programmes qui fonctionnent le mieux. Un des meilleurs programmes au monde.

Vous dites sans équivoque que sous la rubrique de la gestion du risque d'entreprise, il faut que les expressions « fixation des prix par les producteurs », « contrôles des importations » et « discipline de production » apparaissent. Est-ce que j'ai bien compris?

M. Lorne Hunter: Oui.

L'hon. Wayne Easter: Entendu.

Le pays d'origine et le dumping en provenance des États-Unis, une question qui y est liée, sont deux gros problèmes. En ce qui concerne le pays d'origine, selon moi, ce ne sont pas les associations qui devraient faire ce travail. La personne qui peut documenter la provenance des produits est le député de la circonscription où nous nous trouvons, Stockwell Day. C'est lui qui est responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada; il lui suffirait donc de rédiger une directive. Nous pourrions lui demander de le faire, vu que l'Agence sait tout ce qui franchit la frontière et que cela nous donnerait une indication.

En ce qui concerne le pays d'origine, question qui touche à tout le problème de la valeur ajoutée, vous avez mentionné les pommes et il y a toutes sortes d'autres exemples.

En ce qui concerne le dumping, Greg, le problème dans ce domaine est que les recours commerciaux prennent trop de temps. John, vous en avez fait l'expérience par le passé avec les pommes de terre et d'autres récoltes; Greg également, je le sais. Comment peut-on accélérer les recours judiciaires en matière de commerce, afin qu'ils interviennent avant...? Dans votre cas, après une période de trois semaines, tout est fini. Le dumping de produits sur le marché pendant une journée est une catastrophe pour le prix pendant tout le mois suivant.

Avez-vous des suggestions dans ce domaine? N'importe qui peut répondre.

M. Greg Norton: En tant que Canadien, je mesure bien la difficulté. Tout d'abord, il faut trouver un grossiste de Toronto qui soit disposé à dénoncer un gars qui essaie de lui vendre des cerises au détriment des miennes, quand j'essaie de gagner ma vie en vendant des cerises. C'est un premier problème.

Je pense vraiment qu'il devrait y avoir une pénalité quelconque pour les gens qui font ce type de chose. Les Canadiens achètent ces cerises. Les Américains n'achètent pas ces cerises et les Canadiens les importent. En partant de cette situation, on pourrait peut-être imposer une sanction à tout grossiste qui vend à des Loblaws partout en Ontario si l'on peut prouver qu'il achète des fruits à un prix inférieur au coût de production ou des fruits dont les Américains ont fait du dumping au détriment des fruits produits au Canada. C'est une suggestion que je n'ai jamais entendue exprimer publiquement, du moins pas par le gouvernement.

L'expérience montre que notre approche de la question ne fonctionne pas, si bien qu'il est peut-être temps de réévaluer le problème et de trouver de nouvelles idées.

• (1405)

L'hon. Wayne Easter: Dès qu'un camion de porc arrive dans le Dakota du Nord, devant le portail d'une entreprise, les Américains nous tombent dessus en deux temps trois mouvements.

M. Greg Norton: Je ne vous le fais pas dire.

L'hon. Wayne Easter: Il semblerait toujours qu'on joue les enfants de chœur. Je le dis sans partisanerie: que ce soit notre gouvernement ou le gouvernement actuel, voici 10 décennies que nous jouons les enfants de chœur quand il s'agit d'échanges commerciaux.

Quand vous me dites que des cerises sont importées en consignation...

M. Greg Norton: C'est bizarre, n'est-ce pas?

L'hon. Wayne Easter: ... et qu'on en tire ce qu'on peut, c'est incroyable.

M. Greg Norton: C'est incroyable. Et je ne vois pas comment on pourrait y faire concurrence.

L'hon. Wayne Easter: John, avez-vous des suggestions? Que faudrait-il faire, dans ce cas?

M. John Savage: Monsieur le président, Wayne a soulevé une très bonne question. Comment se fait-il que les États-Unis soient en mesure de réagir quasi instantanément, d'après ce que vous venez de dire? Et ce n'est pas seulement pour le porc; cela s'applique à toute action qui pourrait selon eux nuire à leur agriculture, à un produit provenant de n'importe où, du Canada notamment. Vous savez ce que l'EBS nous a coûté, etc.

Pour revenir au cas spécifique dont vous parlez avec Greg, quand il s'agit de cerises, pourquoi n'y a-t-il pas d'action immédiate accélérée? Pourquoi ne pas rechercher ce type d'intervention? C'est ce que font nos voisins au sud et c'est ce que nous devons faire. Si nous voulons que notre secteur survive, une intervention après coup ne sert à rien.

Greg a raison et vous l'avez dit Wayne: une fois le produit au Canada, il est trop tard. Le problème est de savoir à combien le produit va atterrir ici; on saurait instantanément qu'il faut entamer un recours commercial. Il faut absolument que ce soit aussi rapide que possible, mais il devrait y avoir un préavis par quelqu'un qui suit la question. Est-ce juste un grossiste qui importe le produit? Que font les douanes canadiennes? Comment pouvons-nous obtenir ces renseignements aussi rapidement que possible?

Il faut une méthode de traçabilité et je suggère qu'on se penche sur la question aussi rapidement que possible.

L'hon. Wayne Easter: Toute la question de la recherche et le fait de ne plus avoir accès ne sont pas uniques à votre station de recherche à Penticton; cela vaut pour toute la structure chez Agriculture Canada. Le ministère a adopté un système de cloisonnement. Par exemple, notre chercheur en matière de pommes de terre est situé dans la circonscription de Charlie, au Nouveau-Brunswick.

Je constate que lorsqu'on parle aux fonctionnaires travaillant au sein du système, ils prétendent passer la moitié de leur temps à se rendre à des réunions au lieu de faire ce qu'ils devraient faire, parce qu'ils sont éparpillés dans une zone énorme. Alors cette situation n'est pas unique à votre région.

Je ne sais pas comment retourner à l'ancien système. On devrait avoir une politique de portes ouvertes faisant en sorte que la meilleure recherche résulte des communications constantes avec les agriculteurs locaux sur leurs pratiques. Nous nous sommes éloignés quelque peu de ce modèle, mais je ne sais pas comment.

C'est pareil à Charlottetown. J'ai une station de recherche dans ma circonscription, mais ce n'est plus possible de parler à qui que ce soit.

Je ne sais pas si vous aimeriez ajouter autre chose.

M. Greg Norton: Je proposais l'embauche de quelques personnes qui seraient responsables des relations publiques ou de la vulgarisation et qui pourraient être un intermédiaire entre les chercheurs et les producteurs.

Les individus qui sont enfermés dans l'institut meurent d'envie de nous parler. Ces chercheurs sont des gens merveilleux. Ils ont des connaissances et ils sont prêts à les partager. Nous collaborons avec eux. À titre de cultivateurs de cerises, nous investissons environ 40 000 \$ par année dans la recherche par ces particuliers. Ce sont des gens merveilleux, mais c'est tout simplement le système.

L'hon. Wayne Easter: Mais est-ce que c'est en partie dû au fait qu'il y a ce lien pour des fonds de recherche avec les sociétés?

M. Greg Norton: Non, je ne le décrirais pas ainsi du tout. Nous faisons de l'excellent travail, nous n'en parlons tout simplement pas. Quand des gens comme moi arrivent à pénétrer ce milieu des chercheurs, je m'amuse. Je peux trouver mes gens et mes renseignements, mais l'industrie en général...

• (1410)

Le président: Quel appui recevez-vous du gouvernement provincial, Greg?

M. Greg Norton: Aucun.

Le président: Dans le fond, les services de vulgarisation agricole sont la responsabilité de la province. La province est censée travailler avec les chercheurs d'Agriculture Canada, recevoir cette information et la diffuser auprès des producteurs. Est-ce que c'est le cas, oui ou non?

M. Greg Norton: Nous n'avons plus de programme provincial de vulgarisation agricole. On a supprimé tous les postes d'horticulteurs régionaux.

Le président: C'est plus ou moins ce qui se passe dans ma province, le Manitoba, aussi.

M. Greg Norton: Oui.

Le président: Monsieur Miller, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie, messieurs, d'être venus ici aujourd'hui.

Je ne peux pas laisser passer le commentaire fait par Wayne à propos de la documentation et de l'information dont nous avons besoin. Il nous suffira de photocopier l'information que je suis sûre Anne McLellan a communiqué à l'industrie au cours de toutes les années où elle était ministre.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne vos commentaires à propos des centres d'appels, Greg, je peux vous dire, mon ami, que je suis d'accord avec vous à ce sujet. Cela vous permettra peut-être de nous débarrasser de tous les autres centres d'appels où il est impossible de joindre qui que ce soit dans ce pays.

Pour en revenir à l'agriculture, nous sommes en train de parler des normes en vigueur dans d'autres pays et des produits et des denrées qui sont importés. En tant qu'agriculteur, j'ai passé beaucoup d'années avec un grand nombre d'organisations agricoles, en particulier avec les éleveurs de bovins. En ce qui concerne la question du pays d'origine, les éleveurs de bovins de l'Ontario luttent depuis 30 ans.

Il y a une chose que j'encouragerais chacun d'entre vous à faire dans vos groupes différents de produits. Le problème que nous connaissons n'émane pas tant du gouvernement mais plutôt du message que nous recevons de l'ensemble des différents groupes. Il en existe un certain nombre. Les nets exportateurs de produits — et le boeuf en fait partie — ne veulent absolument pas de la règle d'origine. La raison, c'est qu'ils craignent que notre produit soit rejeté par des pays comme les États-Unis, entre autres. C'est la raison pour laquelle ils s'y opposent.

Vous devriez sonder tous ces groupes et déterminer qui y sont favorables. S'ils n'y sont pas favorables, essayez de les convaincre, parce que je pense que cela est important pour protéger votre industrie.

L'autre option et j'aimerais savoir ce que vous en pensez — c'est que si nous décidons d'élaborer une politique à ce sujet, doit-on se préoccuper de la question du pays d'origine pour les importateurs nets, ce que nous sommes dans l'industrie des fruits et légumes? Est-ce que nous optons pour cette approche et excluons les exportateurs nets? Personnellement, cela ne me plaît pas vraiment, mais que peut-on faire d'autre? C'est un problème qui se pose ici au sein de l'industrie.

Par ailleurs, il faut revenir à la question des normes. Très peu d'autres pays affichent la qualité qui existe ici. S'il y a des produits que vous voulez importer au pays parce qu'il existe une demande de la part des consommateurs, mais qu'il est impossible d'obtenir la qualité à laquelle nous sommes habitués et qui est imposée à nos producteurs, on dispose de deux options. Soit vous n'accepterez pas leurs produits à moins qu'ils soient d'une aussi bonne qualité que les nôtres — ce qui est impossible à trouver —, soit le consommateur insiste pour que vous importiez ces produits, et cela correspond à la situation qui existe à l'heure actuelle. C'est un problème, et ce problème n'est pas entièrement attribuable au gouvernement. Le gouvernement doit effectivement montrer la voie, mais il doit le faire en consultation avec votre groupe.

Je vous ai donc exposé ces deux problèmes et j'aimerais connaître votre opinion sur la façon dont le gouvernement devrait y donner suite.

Le président: Monsieur Savage.

M. John Savage: Je vous remercie, monsieur le président.

Larry, vous avez soulevé un argument intéressant, mais si on exporte du boeuf, ce n'est pas le Canada qui insistera sur cette désignation. Ce seront les États-Unis ou le pays qui importe votre boeuf.

M. Larry Miller: Je le sais. C'est ce que...

M. John Savage: Sous l'angle du producteur canadien, je ne crois pas que nous pourrions modifier la situation, parce que je ne crois pas que nous aurions le pouvoir d'annuler une décision rendue par les États-Unis. Mais s'ils considèrent que le boeuf canadien est un produit de grande qualité — et je suis sûr que c'est le cas — ils ne vont pas vraisemblablement, à mon avis, insister sur cet aspect à proprement parler en ce qui concerne le boeuf canadien.

Il s'agit d'une question de salubrité des aliments, et c'est la principale raison pour laquelle je la soulève. Lorsqu'il s'agit du pays d'origine, c'est la question de la salubrité des aliments qui nous préoccupe, avec tout le respect que je dois à l'argument que vous présentez, et c'est un bon argument.

Le boeuf représente un énorme secteur d'exportation pour notre pays. Les éleveurs en dépendent. Je ne crois pas que l'on pourrait survivre sans cela.

M. Larry Miller: Je peux vous expliquer clairement pourquoi l'Association canadienne des éleveurs de bovins lutte contre une telle chose. Comme j'en fais partie, je peux en parler autrement qu'à titre de simple politicien. Ils s'opposent à la désignation du pays d'origine sur les produits étrangers dans notre pays parce qu'ils craignent que cela nuise aux ventes dans d'autres pays. Que ce soit bien ou mal, je n'ai pas l'intention d'en débattre, mais si cette opposition est légitime, c'est la raison qui est invoquée.

•(1415)

M. John Savage: Oui, et c'est une observation juste. Je le reconnais entièrement, mais je le répète, en ce qui concerne les consommateurs canadiens, cela devient une question de santé et de sécurité, et c'est essentiellement en fonction de ces aspects que je présente mes arguments au sujet du pays d'origine. C'est parce qu'on peut alors remonter à la source.

Si vous dites qu'il s'agit d'un produit du Canada alors qu'il est modifié et qu'il a été cultivé en Thaïlande ou en Chine ou ailleurs, et qu'un problème de salubrité se pose, on regarde l'étiquette qui indique « produit du Canada », alors qu'il ne provient absolument pas du Canada. C'est donc la question qui nous préoccupe.

M. Larry Miller: Très bien. Quelqu'un d'autre veut-il prendre la parole?

M. Greg Norton: Je pense qu'il s'agit d'une question de présentation. Je crois qu'aujourd'hui en particulier nous voyons le problème de l'alimentation pour chiens, le problème avec les épinards et toutes ces autres choses. En tant que Canadiens, je pense que nous avons la possibilité de dire ici écoutez, pour la protection de nos consommateurs, le ministre de la Santé devrait annoncer cette politique et non le ministre de l'Agriculture. Pour assurer la sécurité de tous les Canadiens, nous voulons que tous les produits que mangent les consommateurs canadiens portent la désignation du pays d'origine afin que les consommateurs de notre pays puissent alors décider de façon éclairée des produits qu'ils veulent acheter.

Cela ne pose pas de problème au niveau du libre échange ni de problème dans le secteur de l'élevage des bovins dont vous avez parlé. Je comprends le point de vue des membres de cette industrie, mais si notre ministre fédéral de la Santé se lève et dit, « les Canadiens sont inquiets. Nous voulons que le public canadien

prenne des décisions éclairées, et nous aurons la désignation du pays d'origine... »

Monsieur le président, il existe un véritable mouvement favorable à l'achat de produits cultivés dans un rayon de cent kilomètres. On éprouve des craintes environnementales au sujet des émissions de carbone. Cela fait l'objet d'un grand débat au Canada aujourd'hui. Peu importe la revue ou l'article que vous lisez, ou l'émission de télévision ou de radio que vous écoutez, on parle beaucoup des conséquences environnementales de l'ensemble de nos activités, comme le fait de manger des tomates fraîches à Toronto tout l'hiver et de l'énorme déficit environnemental causé par l'utilisation de carburant, entre autres problèmes.

Je pense donc que le gouvernement fédéral est en mesure de calmer ces craintes et de dire qu'il examine cet aspect parce que les consommateurs sont conscients du problème cette question et qu'il veut que les consommateurs sachent au moins d'où provient ce produit. Que l'industrie participe à la promotion de nos fournisseurs canadiens.

Le président: Monsieur Hunter.

M. Lorne Hunter: M. Steckle a soulevé une question dont j'aimerais parler. Cela concerne la question de l'étiquetage, des normes des produits laitiers et du fait que Kraft s'est opposé au projet de loi sur l'étiquetage des produits laitiers, et que la Chambre des communes n'a pas eu le courage de le faire adopter. L'industrie laitière craint beaucoup que les normes des produits laitiers fassent l'objet des mêmes pressions que l'étiquetage des produits laitiers.

J'encouragerais chacun d'entre vous à défendre ce projet de loi. C'est un projet de loi qui se fait attendre depuis longtemps et dont on a reconnu la nécessité que récemment parce que la majorité de nos transformateurs sont internationaux et ont recours à la gestion de l'offre pour protéger leurs produits finis sans utiliser la production primaire nationale pour produire un aliment canadien.

Le président: Monsieur Butler, très brièvement, parce que le temps de M. Miller est écoulé.

M. Bob Butler: Je vous remercie.

J'aimerais faire quelques commentaires. Je reconnais la complexité de la question concernant le boeuf — j'en suis très conscient. Cependant, au Canada, nous imposons effectivement des normes importantes en ce qui concerne la façon dont les produits sont cultivés. Je pense que nous le comprenons tous. Nous avons des règlements qui régissent l'utilisation des pesticides, nous avons des règlements concernant l'utilisation des sols, nous avons des zones de retrait. En fait, nous avons tellement de zones de retrait aujourd'hui que nous avons exproprié des terres agricoles qu'il nous est impossible d'utiliser parce que nous voulons éviter de polluer. Nous le comprenons.

Nos produits sont de très bonne qualité. Nous le savons. En est-il de même des produits qui sont importés? Nous n'utilisons pas les mêmes normes, alors de qui se moque-t-on? Je me demande s'il ne s'agit pas de deux poids deux mesures. Je pense qu'il faut y mettre fin. Les normes régissant les produits importés devraient être aussi rigoureuses que les règlements que nous imposons à nos propres agriculteurs. Elles devraient être au moins aussi rigoureuses.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Hubbard.

L'hon. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Avant que nous terminions nos audiences, notre greffier pourrait peut-être obtenir plus de renseignements sur cette question d'importation.

J'ai toujours cru qu'un importateur devait obtenir la permission pour importer un produit quelconque. Vos organisations ne sont peut-être pas prévenues de la chose. Mais on ne peut pas simplement transporter par camion une importante cargaison de cerises de l'autre côté de la frontière, n'est-ce pas?

Un témoin: C'est ce que nous faisons.

L'hon. Charles Hubbard: C'est ce que vous faites. Sans permis?

• (1420)

M. Greg Norton: Je n'achète pas de cerises, donc je... Je vous dirai que les formalités administratives exigées sont insignifiantes. Il n'y a pas...

L'hon. Charles Hubbard: Monsieur le président, nous devrions probablement examiner la façon dont cela fonctionne. Nous connaissons un problème similaire sur la côte ouest avec le chou-fleur. Il arrive sur le marché de Boston — l'équivalent d'environ 20 chargements — qui est vendu aux enchères et les deux chargements qui restent sont envoyés à Halifax ou à Moncton.

Il y a une autre question dont nous n'avons pas entendu parler. Il existe un grave problème concernant les abeilles en provenance des États-Unis qui sont importées au Canada. On ne nous a rien dit aujourd'hui à ce sujet. Je pense que c'est un problème très important pour les gens de la Colombie-Britannique. J'ignore si vous avez constaté l'existence de ce problème jusqu'à présent, mais si c'est le cas, ce sera certainement un facteur très important.

Greg, est-ce que vous suivez la situation? Est-on en train de faire de la recherche pour déterminer comment on peut éviter le taux de mortalité qu'ils connaissent dans leurs ruches aux États-Unis?

M. Greg Norton: Pour répondre à la question, bien sûr je suis la situation. Celui qui me fournit les abeilles pour la pollinisation est également l'inspecteur provincial, et je lui parle environ tous les deux jours. Il a inspecté les ruches locales afin de déterminer l'existence de ce phénomène.

Ils ne savent pas vraiment encore de quoi il s'agit. D'après ce que je crois comprendre, c'est une forme de virus. Ils n'ont jamais encore vu ce genre de choses. Pour l'instant, nous n'avons pas de problème. Nous sommes déjà en train d'envisager de remplacer les abeilles domestiques par des bourdons parce qu'ils sont disponibles commercialement. Mais nous sommes très préoccupés par ce problème.

Je suppose que les agences de réglementation du gouvernement fédéral surveillent l'importation d'abeilles en provenance des États-Unis. Du moins j'espère que nous surveillons la circulation et le mouvement des abeilles. Les Canadiens ne devraient pas accepter d'abeilles en provenance des États-Unis. S'ils doivent acheminer des abeilles en Alaska, qu'ils passent par la Russie plutôt que par le Canada.

Mais nous sommes très conscients du problème et il nous préoccupe beaucoup.

L'hon. Charles Hubbard: En ce qui concerne les producteurs laitiers, nous n'avons pas entendu grand chose de leur part à propos de l'éthanol jusqu'à présent. En ce qui concerne leur mélange d'aliments pour leurs animaux, est-ce que l'on suit cela de près? Votre organisation a-t-elle présenté des instances au gouvernement fédéral au sujet de votre réaction et de vos préoccupations concernant le fait

qu'un grand nombre de céréales fourragères sont utilisées à d'autres fins?

M. Lorne Hunter: Je ne suis pas au courant de la position adoptée par nos associations provinciales et nationale, mais pas plus tard qu'hier je suis allé acheter un chargement de 46-0-0, qui est du nitrogène, et depuis l'année dernière le prix a augmenté de 35 p. 100 et est passé de 545 dollars à 715 dollars la tonne. Il s'agit d'une conséquence directe de l'appui que reçoivent les utilisateurs d'éthanol et de l'effet cumulatif causé par l'utilisation de ces ingrédients pour produire de l'éthanol. L'année dernière, il fallait commander ses approvisionnements de maïs avant de récolter la production de l'année dernière, simplement pour avoir du maïs à planter cette année.

L'énergie sera probablement l'un de nos produits les plus coûteux. Pour nos troupeaux laitiers, les compléments protéiques devraient à long terme devenir meilleur marché, mais à cause de tout le tapage que l'on fait à l'heure actuelle autour de cette question et de l'opinion selon laquelle il y a pénurie de ces produits, le prix des céréales distillées et des céréales qui servent à la production d'éthanol n'a baissé. Depuis septembre, j'ai dû payer 50 dollars de plus pour mes céréales. Mon coût de production a augmenté, et en raison de la façon dont nos formules de coût de production sont établies — habituellement à terme échu d'un an — l'augmentation en dollars n'aura lieu que l'année prochaine.

• (1425)

L'hon. Charles Hubbard: En conclusion, pour ce qui est des perspectives et de la destination des fonds qui ont servi à créer cette industrie, nous constatons qui en profite et qui... L'un d'entre vous a-t-il des préoccupations à exprimer ou des propositions à faire quant à ceux qui devraient montrer la voie dans ce domaine? Est-ce que ce sont les Exxon de ce monde, ou d'autres groupes devraient-ils être considérés comme les véritables bénéficiaires de cette initiative? Dans vos lectures ou dans le cadre de votre travail, avez-vous des préoccupations à propos de ceux qui contrôleront ce secteur d'activité et ceux qui en profiteront?

M. John Savage: Parlons-nous uniquement de l'éthanol?

L'hon. Charles Hubbard: Oui.

M. John Savage: Je ne reproche pas...

Le président: Nous sommes en train de parler des biocarburants de façon générale, principalement l'éthanol et le biodiésel.

M. John Savage: Je comprends la position de Lorne, mais ils sont en mesure de transférer ces coûts dans le cadre de la formule. Je ne reproche pas un seul instant à certains de ces producteurs céréaliers et producteurs de maïs le fait d'avoir un meilleur revenu. Ces coûts devront être reflétés au consommateur à un certain point. Je ne vois pas comment on pourrait faire autrement, parce que l'industrie céréalère, comme nous le savons tous, a connu des années très difficiles, et si elle peut gagner quelques dollars de plus, elle le devrait. C'est le moyen d'y parvenir.

Je viens d'acheter un véhicule doté d'un moteur E85. Croyez-vous que je peux trouver de l'éthanol n'importe où? C'est pratiquement impossible. Si c'est le cas, le gouvernement devrait appuyer d'une façon quelconque le développement d'usines d'éthanol. Si nous sommes préoccupés par l'environnement — et je me soucie tout autant de l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants — alors il faut vraiment prendre des mesures plus écologiques et devenir plus soucieux de l'environnement. Je pense que le grand public considère que de telles mesures sont indispensables, mais il faut que des mesures concrètes soient prises pour favoriser la production de l'éthanol.

Le président: Monsieur Hunter.

M. Lorne Hunter: Outre ce qu'a dit John, quand je vous ai révélé le prix que m'avaient coûté les engrais, je n'avais pas terminé ma réflexion: les producteurs de céréales et de canola devront obtenir 8 \$ le boisseau pour leur canola simplement pour maintenir leurs revenus actuels obtenus à 5 \$, en raison des coûts d'intrants plus élevés. Par conséquent, ce ne seront pas les céréaliculteurs qui profiteront de la production d'éthanol mais plutôt les autres fournisseurs des substances servant à la production de ce produit.

Je vous remercie.

Le président: Monsieur Norton.

M. Greg Norton: Je sais que les producteurs de céréales se réjouissent beaucoup à la perspective de voir émerger un autre marché et je ne tiens pas à refroidir leur enthousiasme. Cela dit, si je faisais partie du gouvernement actuel, surtout si je détenais le portefeuille de l'agriculture, je serais très préoccupé par cela. En effet, il ne fait pas le moindre doute que cette initiative de biocombustible à l'éthanol va faire monter le prix du boeuf.

Lorsque j'étais...

Des voix: Le prix de quoi?

M. Greg Norton: Du boeuf. Je parle des aliments pour animaux. L'engraissement du bétail va coûter très cher.

Lorsque je vois ce qui s'est passé dans l'histoire des produits alimentaires au Canada, eh bien, nous avons tous dit qu'il nous en coûterait moins cher de faire venir nos produits alimentaires des États-Unis, du Chili, de la Chine, ou d'ailleurs. Par conséquent, si j'exploitais un parc d'engraissement ou une exploitation de fourrage quelque part dans notre pays, je ne me sentirais pas du tout rassuré. Pourtant, il est encore assez tôt pour que nous réfléchissions à la façon dont les choses vont se dérouler.

Lors d'une de nos réunions portant sur les cultures d'usage mineur, un type de la Saskatchewan cherchait un herbicide pour protéger des semis de peupliers, car il nous avait dit que le gouvernement de la Saskatchewan avait décidé de consacrer 10 p. 100 des terres arables de la province à la culture de peupliers au cours des prochaines décennies pour créer des biocarburants ou des fibres. On va donc en tirer soit du papier, soit du combustible. Cependant, si on retire 10 p. 100 des terres arables de la production de céréales en Saskatchewan, je vous assure qu'il vous en coûtera beaucoup plus

cher pour manger votre pain et votre boeuf et pour nourrir vos poulets.

Et le pauvre Lorne aura besoin de 80 \$ le gallon tout simplement pour joindre les deux bouts.

Ça s'en vient pourtant, et c'est quand même une bonne chose que vous l'ayez évoqué et je vous en remercie. Enfin, ça s'en vient, et à mon avis, le gouvernement dans son ensemble — et lorsque je dis « gouvernement », je ne pense nullement aux partis politiques, je pense au gouvernement — doit y réfléchir sérieusement. Je prie donc instamment votre comité de se pencher sur la question, de concevoir des scénarios éventuels pour les 10 prochaines années et de voir ce qu'ils peuvent donner. Ce que vous trouverez risque fort d'éveiller nos craintes à mon avis.

• (1430)

Le président: Monsieur Butler, la parole est à vous.

M. Bob Butler: Au sujet de la même question, si ma mémoire est bonne — j'ai déjà travaillé dans le commerce des grains à un moment donné — c'est le prix du maïs qui entraîne celui des aliments pour animaux et puis celui de l'orge, et, bien entendu, le prix du fourrage de blé s'aligne sur celui de l'orge. Par conséquent, si on commence à exploiter le maïs afin de le transformer en biocarburant, cela aura une incidence sur le prix de l'orge puis sur celui du blé de fourrage. J'ajoute aussi que ceux qui oeuvrent dans le secteur laitier et qui font pousser beaucoup de maïs comme fourrage et comme produit de substitution vont peut-être aussi dire, étant donné que l'industrie laitière n'est plus rentable, il faut passer au maïs, à autre chose.

À un moment ou l'autre, le consommateur sera affecté par tout cela, c'est inévitable. C'est la réalité. Dans un des maillons de la chaîne de production, si les agriculteurs commencent à consacrer une superficie à la culture de grains destinés aux biocarburants, d'autres denrées s'en ressentiront et quelqu'un devra payer. C'est aussi simple que cela.

Le président: Monsieur Butler, je conviens avec vous que nous n'allons pas accroître les terres de culture. Les denrées qui sont transformées en énergie, qu'il s'agisse de cellulose, d'éthanol ou de biodiesel, vont certainement altérer la dynamique de l'établissement du prix des denrées et du choix des cultures. Et cela est vrai pour le monde entier.

Vous avez présenté d'excellents exposés aujourd'hui.

Pour la gouverne du comité, aujourd'hui le gouvernement a déposé sa réponse à notre rapport au sujet de la Commission canadienne des grains. Le document vous sera distribué demain, peut-être pas en matinée mais dès qu'il sera imprimé. Nous pourrions l'envoyer à l'hôtel, mais nous en avons déjà une version électronique, et nous allons la communiquer.

Cela dit, je tiens à vous remercier tous de votre participation aujourd'hui et espère vous revoir aussi à l'avenir. Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.